

# AMICALE LAIQUE DE CHATEAU - THEBAUD



## COMPTE RENDU DU CA

DU 02 .09.1991

SALLE DES ARCADES

Présents : Marcel CANONNET, Président d'honneur, Jacques BARIAUD, Emile BOULIGAND, René FARGES, Marie Thé FORTIN, Marylène FUSELIER, Jacques FUSELIER, Domnin HERBRETEAU, Janine HERVE, Henri HERVE, Jean Paul LETAPISSIER, Michel MERLET, Paulette OLLIVIER, Cécile OLLIVIER, Claude PAQUER, Marc PENISSON, Michel POURTAUD, Yves TOUBLANC.

Excusés : Bernard COUPRIE, Nicole EVIN, Hugues FONTENEAU, Gaby GOURDON, Jean Paul LETAPISSIER, Christine MERLET, Bernard TESSEIDRE.

Absents : Guy MOULIN, Claude MENEZ.

### Ordre du jour :

- Création de la section Volley Loisirs
- Piscine, effectifs et inscriptions
- Bilan de la fête de l'école
- Date de l'AG
- Reprise des activités
- Pré-calendrier des fêtes de l'AL
- Divers

### INTRODUCTION

Claude souhaite la bienvenue à Marc PENISSON, nouveau Directeur de l'Ecole Publique de CHATEAU-THEBAUD

### CREATION DE LA SECTION VOLLEY LOISIRS

Une demande a été faite, pour créer une section Volley loisirs au sein de l'Amicale. Cette initiative étant tout à fait conforme aux statuts de l'Amicale (voir annexe), le conseil d'administration décide à l'unanimité de créer cette nouvelle section. Michel MERLET accepte d'en devenir le responsable.

Le Conseil d'administration décide une participation de 1000 Frs pour l'achat de 6 ballons (Jacques BARIAUD s'en chargera).

## **PISCINE**

Il y a eu 75 demandes de renouvellements d'inscription et 25 nouvelles qui se répartissent en 52 sur le premier créneau et 53 sur le deuxième.

Les inscriptions seront prises le samedi 7 septembre 1991 de 10 h à 12 h dans la petite salle près de la Mairie. Claude, Jacques, Yves, Janine et Christine assureront cette permanence.

Une ristourne de 20 frs sera accordée pour toute réinscription en dédommagement des séances annulées la saison dernière.

## **DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Le 18 octobre 1991 à 20 heures à l'Ecole Publique.

## **BILAN DE LA FETE DE L'ECOLE**

Après une très bonne année en 1990, la recette de la fête de 1991 est revenue à un niveau "normal". Il est à noter que pour la 2ème année consécutive, les billets de la souscription n'ont pas été vendus en totalité. Une réunion entre les Enseignants, les Parents et l'Amicale Laïque aura lieu le lundi 16 septembre pour la répartition du bénéfice.

Le conseil envisage l'achat d'une friteuse pour les fêtes futures (environ 5000 frs).

## **REPRISE DES ACTIVITES**

### **\* Randonnées pédestres :**

Redémarrage de la saison par "la Virade de l'Espoir" le 22 septembre 1991 au Loroux Bottereau avec parrainage de 1 à 3 frs le kilomètre parcouru.

La journée départementale de la randonnée pédestre le 6 octobre 1991 à la Chapelle sur Erdre.

Comme chaque année, une réunion pour préparer le calendrier de la saison est prévue.

### **\* Photos**

Il faut continuer l'initiation des enfants du CM1/CM2 qui leur permet de prendre contact avec la photo et tout ce qui s'y rattache.

Investissement souhaité par Yves : un objectif pour tirer les photos 6 \* 6.

**\* Kayak**

Bonne performance de l'équipe de canoë kayak au Championnat de France (1 classé 20/50 et 1 classé 49/50 !)

Une activité nouvelle est tentée cette saison par le club : le kayak polo.

L'animation d'été se termine cette semaine et dans l'ensemble c'est encore une bonne année.

**PRE-CALENDRIER DES FETES**

Fête de Noël : le 20 décembre 1991

Soirée loto : le 18 ou 25 janvier 1992 (à définir)

Dîner dansant : le 21 ou le 28 mars 1992

Soirée cabaret : le 16 mai 1992

Fête de l'Ecole : le 28 juin 1992

**DIVERS**

Renouvellement du tiers sortant :

Cette année les sortants sont : Marylène FUSELIER, Emile BOULIGAND, René FARGES, Hugues FONTENEAU, Jacques FUSELIER, et Claude PAQUER. Tous les sortants se représentent sauf Hugues qui ayant quitté son poste à l'école de Château Thébaud ne souhaite plus faire partie du Conseil d'administration.

Prochain CA le 7 Octobre 1991 à 20 h à l'Ecole Publique.

Vu le Président

**CLAUDE PAQUER**

## ANNEXE

### CREATION D'UNE SECTION VOLLEY LOISIRS

#### LES OBJECTIFS.

Comme son nom l'indique, c'est la pratique du Volley loisirs mais aussi des matches internes et des matches amicaux avec des équipes extérieures (sans doute une dizaine de matches environ pour la première année).

#### LES MOYENS.

- \* Utilisation de la salle des Omnisports sur le créneau de 20 h 30, le vendredi. Un terrain est équipé d'un filet et deux autres terrains sont disponibles mais non équipés (équipements supplémentaires : poteaux + filets environ 2000Frs).
- \* Achat de 6 ballons minimum (130 frs pièce)
- \* Entraînement assuré par Jacques BARIAUD.

#### LES REGLES DE FONCTIONNEMENT.

- \* Elaboration d'un règlement intérieur, celui-ci reprendra pour partie, le règlement intérieur d'utilisation de la salle Omnisports et l'obligation d'adhésion à l'Amicale Laïque.

#### ADHESION.

Carte FAL : 75 Frs  
Adhésion FFV : 20 Frs

Somme pour le fonctionnement interne de la section : 105 Frs, soit une adhésion totale de 200 Frs.

#### INFORMATION POUR LE LANCEMENT DE L'ACTIVITE.

- \* dans la presse (Ouest France et Presse Océan)
- \* dans le bulletin municipal
- \* par l'intermédiaire de l'école
- \* dans les commerces par affichage.